



Nethys SA  
95 Rue Louvrex, B - 4000 Liège  
TVA BE 0465.607.720 RPM Liège  
Belfius - IBAN : BE06 0960 1782  
8722  
BIC : GKCCBEBB  
Brutélié SCIRL  
29 Rue de Naples, B-1050 Bruxelles  
TVA: BE0205.954.655 RPM Bruxelles  
Belfius - IBAN : BE06 0963 2264  
1522 - BIC : GKCCBEBB

**Formulaire à renvoyer à l'une des adresses suivantes :**

- **Service Client VOO Ans:**  
Rue Jean Jaures, 46 - 4430 Ans  
(Fax : 04/242.85.88)
- **Service Client VOO Bruxelles / Service Client VOO Charleroi :**  
PB 80000  
Bureau de Poste de Gosselies  
6041 Gosselies (Fax : 071/96.71.55)

**Pièces justificatives à joindre :**

- Privé\* (résidentiels) : Cession à un proche ou suite à un décès
- Photocopie carte d'identité du client cessionnaire (repreneur)
  - Photocopie carte d'identité du client cédant ou acte de décès si le client est décédé
- Société (personnes morales, indépendants) : Cession suite à une transmission
- Photocopie du procès-verbal de l'AG et des statuts de la société.
- \*Afin de garantir le respect de votre vie privée, veuillez biffer votre numéro national

## Formulaire de cession de contrat

### INFORMATIONS CLIENT CEDANT

N° de client :

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_ Bte : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél / GSM : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

A compléter par les Sociétés (personnes morales, indépendants) :

Nom : \_\_\_\_\_

N° TVA :

Forme juridique : \_\_\_\_\_

### CONDITIONS SPECIFIQUES

Le **cédant** et le **cessionnaire (repreneur)** demandent à VOO de transférer, du cédant au cessionnaire (repreneur), les droits et obligations relatifs au(x) contrat(s) d'abonnement mentionné(s) dans la présente demande. Ils se portent garants de l'exactitude des données et des documents fournis par leurs soins lors de la présente demande. VOO se réserve le droit de refuser la demande de cession. Celle-ci n'aura de valeur que si les données fournies sont exactes.

Le **cédant** déclare n'avoir aucune facture impayée et reste responsable vis-à-vis de VOO jusqu'à l'approbation du nouveau contrat et paiement de toutes ses factures.

Le **cessionnaire (repreneur)** déclare avoir reçu du cédant l'ensemble du matériel nécessaire pour bénéficier du/des service(s) qui fait/ont l'objet du/des contrat(s) cédé(s). Le cessionnaire (repreneur) sera libre d'apporter des modifications au(x) dit(s) contrat(s) d'abonnement dès que la cession aura été approuvée par VOO.

### PRODUITS FIXES À TRANSFÉRER (internet, téléphone fixe, tv)

Si vous souhaitez un transfert du/des contrat(s) d'abonnement des produits fixes, veuillez cocher la case ci-dessous :

- Le cessionnaire (repreneur) souhaite reprendre le/les contrats d'abonnement des produits fixes du cédant existant(s) à dater de l'introduction de la présente demande de transfert.

### PRODUITS MOBILES À TRANSFÉRER

Si vous souhaitez un transfert du/des contrat(s) d'abonnement des produits mobiles, veuillez cocher la case ci-dessous :

- Le cessionnaire (repreneur) souhaite reprendre le/les contrats d'abonnement des produits mobiles du cédant mentionné(s) ci-après à dater de l'introduction de la présente demande de transfert. Numéro(s) à transférer :

Numéro 1 :  | Numéro 2 :  | Numéro 3 :  | Numéro 4 :

### SIGNATURE DU CEDANT ET DU CESSIONNAIRE (repreneur)

Le :  /  / . Le cédant et le cessionnaire (repreneur) déclarent avoir pris connaissance, avant signature de la présente demande de cession, des conditions spécifiques mentionnées dans celle-ci, des tarifs des produits et des conditions générales de VOO en vigueur disponibles sur le site voo.be et les avoir acceptés sans réserve. Les données personnelles que vous communiquez seront reprises dans les fichiers de clients de VOO. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ces données. Pour plus d'informations rendez-vous sur le site voo.be (www.voo.be/confidentialite) ou contactez-nous par courrier à l'adresse VOO, Rue Jean Jaurès, 46 à 4430 Ans ou en formant le numéro 04/242.85.88. Si vous souhaitez que votre numéro soit exclu des bases de données des sociétés de marketing, vous pouvez le faire en contactant BDMA, à l'adresse Noordkustlaan 1 - 1702 Grand Bigard, en vous rendant sur le site www.ne-m-appellez-plus.be ou en formant le 0800 40 440.

Signature du cédant : \_\_\_\_\_

Signature du cessionnaire (repreneur) : \_\_\_\_\_

### MANDAT DE DOMICILIATION EUROPEENNE SEPA - BUSINESS TO CONSUMER (CORE) POUR UN PRELEVEMENT RECURRENT

Référence du mandat (UMR) : cette référence vous sera communiquée via votre facture.

En signant le mandat vous autorisez VOO à envoyer des encaissements à votre banque afin de débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte selon les instructions reçues de VOO. La pré-notification prévue par la Directive européenne concernant les services de paiement se fera via votre facture qui pourrait vous être envoyée en-deçà des 14 jours prévus dans ladite Directive. Vous avez le droit de demander à votre banque le remboursement d'une domiciliation. Le délai pour demander le remboursement prend fin 8 semaines après le débit.

Je soussigné :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_ Bte : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

N° Compte IBAN :

BIC :

N° de contrat (si vous êtes déjà client) :

Date :  /  /  Lieu : \_\_\_\_\_

Signature du titulaire du compte : \_\_\_\_\_

## Procédure à suivre pour la cession de contrat

---

### Céder votre/vos contrat(s) en 4 étapes :

1. Munissez-vous d'une facture, complétez et signez le formulaire ci-joint avec le client cessionnaire (repreneur) du/des contrat(s) et le client cédant.
2. Rassemblez l'ensemble des pièces justificatives demandées pour la cession :
  - Cession à un proche : une photocopie des deux cartes d'identité, celle du client cédant et celle du client cessionnaire (repreneur).
  - Cession suite à un décès : une photocopie de la carte d'identité du client cessionnaire (repreneur) ainsi qu'une photocopie de l'acte de décès.
  - Cession suite à une transmission/vente de société : une photocopie du procès-verbal de l'assemblée générale et une copie des statuts de la société.
3. Renvoyez l'ensemble des documents au Service Client VOO à l'une des adresses suivantes :
  - Service Client VOO Ans :  
Rue Jean Jaures, 46 - 4430 Ans (Fax : 04/242.85.88)
  - Service Client VOO Bruxelles / Service Client VOO Charleroi :  
PB 80000  
Bureau de Poste Gosselies  
6041 Gosselies  
(Fax : 071/96.71.55)
4. S'il choisit de régler ses factures VOO par prélèvement automatique, le client cessionnaire (repreneur) doit compléter le formulaire de domiciliation situé dans le bas du formulaire de demande de cession.

### **Important :**

VOO vous informe que la demande de cession du/des contrat(s) d'abonnement n'entraîne pas un transfert automatique du compte MyVOO :

- Si le client cessionnaire (repreneur) souhaite reprendre ou supprimer le compte MyVOO du client cédant, il doit cocher la case relative à la demande de cession dudit compte.
- Si aucune case n'est cochée par le client cessionnaire, les accès du client cédant demeureront inchangés. Il pourra dès lors continuer à accéder au compte MyVOO après la cession.

Vous serez informé du traitement de votre demande de cession par courrier, après réception de votre dossier complet.